Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 12

Artikel: Us et coutumes de jadis : avec les pâtres de l'ancien temps : (1810)
Autor: Bridel, S. / Helfer, Edouard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231587

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec les pâtres de l'ancien temps (1810)

Par le doyen S. Bridel

En traversant les pâturages d'une vaste commune, qui appartient aux bourgeois d'Ormont-dessous, nous atteignîmes la montagne de Liauson, remarquable par une foire au bétail qui s'y tient chaque mois de juin en plein champ et qui s'appelle la « poya de Liauson ». Le jour de cette foire, les vaches montent de la vallée dans les pâturages supérieurs. A cette occasion sont désignés les vachers qui prendront soin pendant l'été du troupeau de cette alpe.

On procède à ce choix d'une manière consacrée par un usage immémorial. Le berger en chef qui a pris à bail ces pâturages, monté sur un tronc d'arbre devant la porte et tenant les clefs du chalet à la main, propose à la communauté assemblée devant lui les garçons bergers qui seront sous ses ordres ; alors chaque électeur donne à haute voix les raisons éventuelles de refuser tel ou tel candidat. (Tout à fait comme c'est l'usage lors des landsgemeinde suisses.) L'un des garçons ne se lève pas assez matin, l'autre court la nuit ; celui-ci songe plus à bien manger qu'à bien traire ; celui-là est « trop rude aux bêtes », etc. Et Bridel d'ajouter : « On traiterait peut-être avec autant de gravité du choix des ministres pour former un Conseil d'Etat ou de l'élection des membres d'un Directoire, mais certainement on y mettrait moins de franchise. »

Toute la discussion se fait en patois du pays, qui est d'une singulière énergie. Ce patois contient une quantité de mots dont les origines sont latines. Le premier berger du chalet, celui qui fabrique le fromage, s'appelle « Armadi », de « armentum », un troupeau ; le second en ordre se nomme « Djigno », de « Junior », plus jeune. Les élus reçoivent leurs gages quand le troupeau quitte la montagne, en automne, non en argent, mais en fromage, dont l'assemblée leur a alloué un certain nombre de livres. Cette méthode, la plus ancienne, de payer en denrées le salaire des pâtres, est très naturelle et paraît être également avantageuse aux maîtres et aux serviteurs.

Edouard Helfer.

Pas du quartier

On choûlon attardô à trè j'harè dô matin demandè a on ke rencontrè chu lou Grand-Pont.

— Tiè ke lè lé hô oun étsâla o bien la louna ?

— I ché pô mè chu pô dô kartyi.

Un ivrogne attardé à 3 heures du matin sur le Grand-Pont, demande à un passant :

— Qu'est-ce qu'on voit là-haut, c'est une étoile ou la lune ?

— Je ne sais pas, je ne suis pas du quartier.

Cigares
GRANDSON
Depuis six générations les bons Vaudois fument les 4/3 légers 4/3 forts
VAUTIER FRÈRES & Cie 1832
Maison fondée en 1832
MARQUE DE FABRIQUE V F GRAND-SON